

BRANCHE BRICOLAGE-JARDINAGE

CIRCULAIRE BRICOLAGE ISSUE DE LA REUNION BRICOLAGE - JARDINAGE DU 31 MAI 18

Les discussions de branche autour du rapprochement des CCN du bricolage et du jardinage et le suivi des enseignes et des branches.

La CEF a acté l'importance de réunir les Délégués Syndicaux Centraux et les représentants de branche au moins une fois par trimestre.

Ces mandats sont fédéraux : ils créent donc vis-à-vis de la fédération des devoirs et des responsabilités notamment sur le fait de « rendre compte » de l'activité syndicale dans l'enseigne ou la branche pour lesquelles le Camarade représente la fédération.

La Représentativité a pour les 2 branches une importance considérable. La fusion des IRP (CE, DP et CHSCT) en CSE (Comités sociaux et économiques)

Des modules de formation dans le cadre de journées d'enseigne sont d'ores et déjà programmés :

- **LEROY MERLIN** : le 10 juillet 2018
- **CASTORAMA/BRICO DEPOT** : le 13 novembre 2018

Le pôle formation en sera parti prenant par le biais d'une présentation des règles de Représentativité et de mise en place des Comités Economiques et Sociales dans les magasins et les bases logistiques.

Concernant la partie Bricolage, le groupe ADEO (précédemment groupe **LEROY MERLIN**, jusqu'en 2007) est le troisième groupe mondial de la vente de biens de consommation pour le bricolage et la décoration.

Il fait partie de l'Association familiale MULLIEZ, c'est la maison-mère de l'enseigne LEROY MERLIN. Le groupe exploite aussi des enseignes de bricolage de moyennes surfaces telles que WELDOM, BRICOCENTER, ZODIO, AKI ou à bas prix telles que BRICOMAN.

La santé financière est très bonne : 6,64 milliards d'euros de chiffre d'affaires, regroupant 137 magasins intégrés dont 7 franchisés. 22 830 salariés y travaillent.

La CGT est représentative à plus de 20%.

Concernant **BRICO DEPOT** comme **CASTORAMA**, il fait partie du groupe KINGFISHER : groupe anglais de commerce de détail spécialisé dans le bricolage.

BRICO DEPOT compte 8 000 salariés contre 13 000 pour CASTORAMA.

En 2011, KINGFISHER est premier en termes de parts de marché avec 34 %, devant ADEO avec 32 % tendance qui tend à baisser ces dernières années.

Le 13/02/2018, KINGFISHER annonce la suppression de 409 postes chez Castorama et chez Brico Dépôt. Le siège de CASTORAMA est aussi touché.

Un PSE chez BRICO DEPOT et CASTORAMA est sur le point d'être finalisé. Il fixe les conditions de départ des salariés.

Concernant CASTORAMA s'est engagé à reclasser 100 % des salariés qui le souhaiteraient en créant autant de postes sur leur magasin que nécessaires sur des métiers en relation directe avec le client.

Une prime de mobilité interne conséquente a pu être obtenue : 14 mois de salaires par années d'anciennetés (légale + supra-légale).

Les mesures obtenues chez CASTORAMA ont été traduites à l'identique chez BRICO DEPOT.

Cet accord résulte des dispositions de l'article L.1233-30 mais les organisations syndicales ne se sont pas prononcées sur les raisons économiques au travers de la signature de l'accord.

Autrement dit, les salariés qui n'auraient pas souhaité être reclassés chez Castorama et qui ne souhaiteraient pas bénéficier des mesures de départs volontaires, mais qui finalement se feraient licencier en bénéficiant de toutes les mesures d'accompagnement, pourront contester le motif économique de leur licenciement et pourront avoir une chance d'obtenir des indemnités pour licenciement sans cause réelle et sérieuse en plus de celle négociée.

La CGT chez CASTORAMA est représentative à 15.38%. Son poids concernant la validité d'un accord d'entreprise est pour les organisations syndicales représentatives de 17.48% (CFDT : 41.14 ; FO : 23,59 ; CFTC : 12,04 ; CGC : 5.75%).

TRUFFAUT

C'est une enseigne de la jardinerie.

L'enseigne compte 58 magasins en France (dont 7 indépendants) générant un chiffre d'affaires de 440 millions d'euros, ainsi que 7 magasins en Angleterre vendu en 2011.

Il emploie entre 2 300 et 2 500 salariés.

Depuis peu, l'enseigne s'est doté d'un Directeur des Ressources Humaines qui ne tient pas compte des accords d'entreprise en matière du respect des fiches métiers et de missions préalablement négociées avec l'ensemble des Organisations syndicales.

La CGT est représentative dans l'enseigne à 28%.

Les NAO est donné lieu à une proposition de la Direction d'une augmentation en 2 parties de 1.3% des salaires. Proposition refusée par l'ensemble des OS.

La question de la signature d'un protocole de désaccord est posée. La fédération se déclare opposée à sa signature.

Rappelons que la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) consiste en une obligation de négocier mais en aucun cas de conclure un accord qui plus est un protocole de désaccord.



Bulletin de contact et de syndicalisation

État civil

Civilité : Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Courriel :@.....

Tél :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Situation

Situation professionnelle : Actif(ve) Retraité(e) Privé(e) d'emploi

Catégorie professionnelle : Ouvrier(ère) Employé(e) Technicien(ne)
 Ingénieur(e) Cadre Autre :

Entreprise

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Bulletin à retourner à : Fédération CGT Commerce et Services

Case 425 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex

Courriel : fd.commerce.services@cgt.fr - Site web : www.commerce.cgt.fr - Tél : 01 55 82 76 79

Retrouvez toute notre actualité sur : www.commerce.cgt.fr